



Doberman Pinscher Club du Grand Montréal
CONCOURS HOMOLOGUÉS CCC
DÉTECTION D'ODEURS
Été, 31 juillet 2021
(Inscriptions limitées)



Dog Show.caTM

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE OFFICIEL: HORAIRE & JUGE

Samedi, le 31 juillet (enregistrement à 8h30)		
Sandra Hébert		
ÉVÈNEMENT # 2120212550		
Salle d'agilité	Salle d'agilité	Stationnement
1-Instinct		
2- Novice Contenant	3- Novice Intérieur	4- Novice Extérieur
5- Open Contenant	6- Open Intérieur	7- Open Extérieur
8- Excellent Contenant	9- Excellent Intérieur	10- Excellent Extérieur

DATES IMPORTANTES – MARQUEZ VOTRE CALENDRIER!

"Fermeture" des inscriptions* (les frais d'inscription augmentent):	19 juillet
Confirmation et horaire approximatif disponible pour vérification :	21 juillet
Date limite des changements :	26 juillet
Ordre de passage (tirage au sort) disponible pour impression :	29 juillet
Résultats complets disponibles aussitôt que possible!	

INSCRIPTION:



AVIS AUX CONCURRENTS

- Cette compétition sera tenue selon les règlements du Club Canin Canadien (CCC).
- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers et acceptent les règlements qui régissent les concours du CCC.
- Des parfums officiels devront être utilisés dans tous les événements CCC et vous pouvez trouver une liste d'odeurs et de règles approuvées:
<https://www.ckc.ca/fr/Files/Formulaires-du-CCC/Expositions-et-concours/Livres-de-reglements/Règlements-des-concours-de-travail-de-flair>
- Tous les chiens (pure race, race non reconnue ou croisée) doivent être enregistrés individuellement ou être éligibles pour l'enregistrement au CCC.
- Les chiens nés et qui résident à l'étranger qui entrent au Canada pour l'unique raison de participer à des compétitions du CCC n'ont pas besoin d'un numéro d'enregistrement CCC, mais requièrent un numéro d'enregistrement d'événement (ERN). Ce dernier doit être demandé dans les 30 jours suivant l'inscription à un événement CCC.
- Les frais des inscriptions avec un numéro de compétition temporaire coûtent 10,50\$.
- Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Pour protéger les qualificatifs et les titres obtenus, un non-membre doit choisir de soit devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour

non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les qualificatifs et les titres obtenus. Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres.

- Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Les équipes de manieur/chien peuvent s'inscrire dans un, deux ou tous les trois composants. Un manieur peut entrer un maximum de 1 chien (par hauteur) dans une composante donnée.
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents. Les propriétaires qui ne participent pas seront remboursés.
- Le paiement doit être reçu avec ou suivre promptement le formulaire d'inscription. Tous les chèques doivent être faits au nom de Guides Canins Inc.
- Les inscriptions coûtent 35\$+tx (40,24)/classe (instinct inclus) avant la date de fermeture des inscriptions.
- Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture si la limite des inscriptions n'a pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de 40\$+tx (45,99).
- Les inscriptions pour exhibition seulement (FEO) ne sont pas acceptées.
- Une copie de votre feuille de pointage sera disponible après vos courses.
- Des rubans de qualification et de titre seront présentés après les classes.
- Les chiens qui ont reçu un brevet CCC seront admis à passer au niveau supérieur pourvu que la secrétaire en soit avisée par écrit le plus tôt possible après la sortie des résultats. Les changements de niveau dans la même journée sont acceptés s'il reste de la place et devrait être fait au moins 15 minutes avant le début de la classe.
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémence.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien ou lui-même est blessé obtiendra un remboursement, à condition qu'il présente un billet du médecin ou du vétérinaire et qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de la première journée où il est inscrit.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.
- Des frais de 20\$ s'appliqueront pour les chèques retournés et les cartes de crédit refusées.

POUR VOTRE INFORMATION

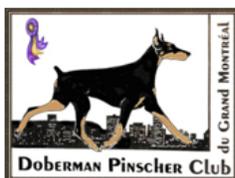
- Cette compétition sera tenue chez GUIDES CANINS, à l'extérieur ou à l'intérieur selon la classe, 1200A montée Poirier, Saint Lazare, J7T 0L7.
- Directions: www.guidescanins.com/installations/directions/
- Liste des options d'hébergement et de restaurants: <http://www.guidescanins.com/concours/competition-du-printemps/>
- Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil.
- Exécutif du Doberman Pinscher Club du Grand-Montréal: Président: Diane Rockburn, Vice-président: Julie Sansregret, Secrétaire Myriam Ruel, Trésorière: Katherine Stead
- Présidente du comité du concours: Julie Sansregret
- Secrétaire du concours: Julie Sansregret: 1200A montée Poirier, St-Lazare, J7T 0L7, 450-424-1469, info@guidescanins.com
- Juge: Sandra Hébert 17770, Pl. Normandie, Mirabel, QC J7J 1J5
- Directeur exécutif du CCC: Jeff Cornett, ED@ckc.ca, 200 Ronson Dr, #400, Etobicoke, On, M9W 5Z9
- Directeur du Québec: Denis Gros-Louis, zone3director@ckc.ca
- Représentant du travail du flair: Sandra Hébert 17770, Pl. Normandie, Mirabel, QC J7J 1J5
- C'est la responsabilité du club organisateur du concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.
- Vétérinaire: Centre DMV, 2300 54ième avenue, Lachine, Qc, 514-633-8888
- D'autres détails vous seront communiqués dans votre courriel de confirmation.

***** L'ENTRAÎNEMENT, LA PRATIQUE ET/OU L'UTILISATION NON OFFICIELLE D'ODEUR NE SONT PAS AUTORISÉS SUR LE TERRAIN OÙ SUR LES LIEUX DU**

**CONCOURS INCLUANT LE STATIONNEMENT, etc.
UNE ZONE DE PRATIQUE OFFICIEL SERAIT DISPONIBLE*****

RÈGLES SPÉCIALES POUR LIMITER LES RISQUES LIÉS À LA COVID-19

- Nous nous engageons à nous conformer aux exigences et recommandations des autorités gouvernementales de façon à limiter les risques. Si des règles devaient s'ajouter ou être modifiées, cette information vous sera communiquée dans votre courriel de confirmation ou lors du courriel de briefing général.
- Ne vous présentez pas au concours si vous ou une personne de votre entourage avez des symptômes reliés à la COVID-19 ou si vous avez été demandé de vous isoler au moment du concours.
- Respectez la distanciation physique de 2m en tout temps.
- Lavez et/ou désinfectez fréquemment vos mains.
- Évitez de toucher les chiens et les choses qui ne vous appartiennent pas.
- Le port du masque est obligatoire lors des briefings, de la marche des parcours et à tout moment où vous serez à proximité ou à l'intérieur du cabanon de scoring.
- Les ordres de passages seront publiés sur le site web.
- Les résultats seront affichés sur place et sur DogShow.ca, dès que possible.
- Les rubans seront remis à la fin de chaque classe.
- Si votre équipe termine un brevet, faites le nous savoir par écrit sur place ou par courriel à info@guidescanins.com pour qu'on puisse préparer votre rosette.



Doberman Pinscher Club du Grand Montréal

SCENT DETECTION CKC SANCTIONED TRIAL

Summer, July 31st 2021

(Limited entry)



OFFICIAL PREMIUM LIST SCHEDULE AND JUDGES

Saturday, July 31 (registration at 8:30 a.m.)		
Sandra Hébert		
CKC EVENT # 2120212550		
Agility hall	Agility hall	Parking
1- Instinct		
2- Novice Container	3- Novice Interior	4-Novice Exterior
5-Open Container	6-Open Interior	7-Open Exterior
8-Excellent Container	9-Excellent Interior	10-Excellent Exterior

IMPORTANT DATES – MARK YOUR CALENDAR

Entry closing (entries are more expensive): July 19th
Confirmation and approximate schedule: July 21st
Limit for changes: July 26th
Running orders (random draw) available for printing: July 29th
Complete results online as soon as possible!

REGISTRATION:



NOTICE TO EXHIBITORS

- These events are held under the rules of The Canadian Kennel Club (CKC).
- Competitors, through the submission of an entry, acknowledge that they know and accept the CKC rules.
- Only official scents will be used in all CKC events, you can find a list of approved scents and rules at <https://www.ckc.ca/en/Files/Forms/Shows-Trials/Event-Rules-Regulations/Scent-Detection-Trial-Rules-and-Regulations>.
- All dogs (pure breed, unrecognized breed, mixed breed) must be individually registered with the CKC or eligible for CKC registration.
- Dogs that are foreign-born and owned who enter Canada for the sole purpose of competing in CKC events do not require a CKC registration number, but do require an Event Registration Number (ERN). This must be applied for within 30 days of entering a CKC event.
- Dogs with Temporary Competition Numbers (TNC) will be charge \$10.50.
- An annual non-member participation fee for awards and titles will be charged to a Canadian non-member of CKC. The fee will match the ERN fee. In order to protect the award/titles earned, the non-member will have the choice either to become a CKC member or to pay the non-member participation fee. Failure to comply within 30 days of notification will cause all awards and titles to be cancelled. These fees apply only for dogs wholly owned by non-CKC members and are not applicable to CKC members.

- Entries are limited. We reserve the right to refuse any entry. Handler/dog teams may enter one, two or all three components. A handler may enter a maximum of 1 dog per height in a given component.
- In the event that the entry limit is reached before the official closing date, an Alternate List will be compiled in the order received. Alternate dogs will be allowed to run in the place of any absent dogs. Alternate dogs which are not able to run shall have the entry fees refunded.
- The payment must be received with or immediately following the registration form. All checks must be made out to Guides Canins Inc.
- Each component & costs \$35+tx (40,24) before the closing date (Instinct test included). It will be possible to register after the closing date, if there is still room. The cost for late entries will be \$40+tx (45,99).
- For Exhibition Only (FEO) entries are not accepted.
- Scribe sheet copies will be available after each run.
- A ribbon will be awarded to each team earning a qualifying score. Title ribbons will be awarded for each title.
- Dogs who have earned a CKC title may advance to a higher level, provided that the secretary is notified in writing as soon as the results are published. Same day move ups are accepted (if there is room) must be done no less than 15 minutes prior to the start of the class.
- There shall be no refunds, cancellation or changes after the closing date or in the event a dog and/or handler are dismissed from competition regardless of the reason for such dismissal or in the event of inclement weather.
- Participants cancelling before the closing date will obtain a refund.
- A refund will be issued for bitches that come into heat or dogs and handlers that are injured, providing that they send a doctor or veterinarian note and that the trial secretary is advised within 24 hours of the start of the first day they are registered.
- Any refund issued will be minus a 10% administrative fee.
- A \$20 fee will be charged for NSF checks and refused credit cards.

FOR YOUR INFORMATION

- This trial will take place at GUIDES CANINS, 1200A montée Poirier, St-Lazare, J7T 0L7
- Directions: <http://www.guidescanins.com/en/facilities/directions/>
- Lodging & food accommodation: <http://www.guidescanins.com/en/trials/spring-competition/>
- Rain or shine.
- Doberman Pinscher Club du Grand-Montréal executives: President: Diane Rockburn, Vice-president: Julie Sansregret, Secretary Myriam Ruel, Treasurer: Katherine Stead
- Trial Committee: 1200A montée Poirier, St-Lazare, J7T 0L7, 450-424-1469, info@guidescanins.com
- Event Secretary: Julie Sansregret, 1200A montée Poirier, St-Lazare, J7T 0L7, 450-424-1469
- Judge: Sandra Hébert 17770, Pl. Normandie, Mirabel, QC J7J 1J5
- CKC Director: Jeff Cornett, ED@ckc.ca, 200 Ronson Dr, #400, Etobicoke, On, M9W 5Z9
- CKC Québec Director: Denis Gros-Louis, zone3director@ckc.ca
- CKC Québec Scent Detection Rep.: Sandra Hébert 17770, Pl. Normandie, Mirabel, QC J7J 1J5
- It shall be the duty and obligation of the trial giving club to see that a judge, club official, volunteer or any participant at an event held under these rules is not subject to indignities of any kind. The Event Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation, and the CKC shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred.
- Veterinarian: Centre DMV, 2300 54ième avenue, Lachine, Qc, 514-633-8888
- More details to come with your confirmation email.

***** TRAINING AND/OR UNOFFICIAL USE OF ODOUR IS NOT PERMITTED ON THE TRIAL GROUNDS. THIS INCLUDES PARKING AREAS, ETC. THERE WILL HOWEVER BE AN AREA TO PRACTICE*****

- We endeavor to comply with all the requirements and recommendations of the government authorities in order to limit the risks. If any rules should change or be added, this information will be communicated to you in the confirmation or general briefing email.
- Do not come to the trial if you or someone close to you has symptoms related to COVID-19 or if you have been asked to self-isolate at the time of the trial.
- Respect the 2m social distancing at all time.
- Wash and/or disinfect your hands frequently.
- Avoid touching dogs and stuff that don't belong to you.
- The wearing of a mask is compulsory during briefings, course walk and anytime you are near or inside the building.
- The running orders will be published on the website.
- The results will be posted on site and published on the DogShow.ca website, as soon as possible.
- The ribbons will be awarded after each class.
- If your team finishes a Title, let us know by writing it down or by sending us an email at info@guidescanins.com so that we can prepare your rosette.